

OCTOBRE 2021



Journal du Petit-Collège

Bonne rentrée

Ce début d'année est encore une fois marqué par la poursuite de certaines mesures sanitaires. Nous vous remercions pour votre collaboration indispensable afin d'offrir un milieu d'apprentissage bienveillant et sécuritaire pour tous. C'est donc avec plaisir que nous accueillons cette année 500 élèves à notre école.

Il y a plusieurs nouvelles personnes dans l'équipe du Petit-Collège. Celles-ci sont très heureuses de travailler avec vos enfants.

Nous souhaitons à tous une année remplie de découvertes, de plaisir et d'émerveillement!

Uniforme

Nous vous rappelons que l'uniforme est obligatoire au Petit-Collège. Celui-ci ne peut être modifié.

Toutefois, nous comprenons que les délais de livraison puissent être plus longs qu'à l'habitude. **Pour le mois de septembre et octobre, nous serons tolérants quant aux chandails que portent les enfants.**

Cependant, les élèves devraient tous porter un pantalon ou une jupe marine ou noir (sans motif) en tout temps. Les jeans d'une couleur foncée sont aussi autorisés (tous les détails dans l'agenda scolaire à la page 22).

Présence à l'école

La loi sur l'instruction publique stipule notamment ce qui suit :

Article 14 : Tout enfant doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire suivant l'année où il atteint l'âge de 6 ans jusqu'au dernier jour du calendrier de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans.

Article 17 : Les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire.

Article 18 : La direction de l'école s'assure, selon les modalités établies par la Commission scolaire, que les élèves fréquentent assidûment l'école.

La présence en classe est un facteur déterminant pour la réussite scolaire de votre enfant. Si vous décidez de prendre des vacances durant l'année scolaire ou de permettre à votre enfant de s'absenter pour des activités sportives ou autres, prenez note que nous ne pouvons exiger des enseignants qu'ils préparent des travaux sur mesure, qu'ils aient du temps de récupération supplémentaire et qu'ils modifient leur planification d'évaluation en conséquence. **Il est de votre responsabilité parentale de placer l'école en priorité!**



Photo scolaire

La photo scolaire a eu lieu le **28 septembre dernier**.

Si votre enfant était absent le jour de la photo scolaire, il est possible de prendre rendez-vous directement avec l'agence pour la photo.

Vous devez contacter le service à la clientèle par courriel ou par téléphone.

Voici les informations à communiquer : nom de votre enfant et vos coordonnées

- ⇒ Par courriel : info@agencephotobanque.com
- ⇒ Par téléphone : 1-888-762-6663

Discussion et rencontre avec l'équipe de l'administration

Vous pouvez en tout temps téléphoner au secrétariat ainsi qu'au service de garde. Si nous sommes dans l'impossibilité de vous répondre, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale. Si vous désirez rencontrer un membre du personnel de l'école ou du service de garde, **il faut prendre rendez-vous**. Nous pourrions ainsi vous accorder le temps nécessaire pour vous écouter et répondre à votre demande.

Planification annuelle

D'ici quelques jours, vous aurez accès à la planification annuelle pour l'année 2021-2022. Vous trouverez les documents pour chaque niveau scolaire sur le site internet de l'école.



Services aux élèves

À notre école, nous offrons des services d'orthopédagogie, de psychoéducation, de psychologie et d'orthophonie aux élèves qui ont des besoins particuliers et qui ont des défis à relever selon la priorité des besoins.

Orthopédagogie (5 jours/ semaine)

L'Orthopédagogue est un enseignant qui s'est spécialisé dans l'enseignement auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage. La direction après consultation de l'enseignant d'un élève en difficulté d'apprentissage, détermine la durée et la forme du service que lui offrira l'orthopédagogue. Un élève qui atteint la réussite scolaire ne reçoit pas de service d'orthopédagogie

Psychoéducation (4 jours/ semaine)

La psychoéducatrice intervient à la demande de la direction auprès de l'élève manifestant des difficultés marquées (fréquence et intensité) sur le plan des relations interpersonnelles (habiletés sociales, intimidation), de la gestion de ses émotions et de son comportement; ou qui manifestent des résistances aux interventions déjà mises en place par l'enseignant titulaire, les spécialistes ou les techniciens en éducation spécialisée.

Psychologie (3 jours/semaine)

La psychologue scolaire intervient auprès de l'élève qui manifeste des vulnérabilités susceptibles d'influencer son apprentissage ou son comportement (motivation, aspects émotionnels et développementaux); ou qui manifeste des difficultés d'adaptation (avec référence possible au CLSC ou en clinique privée). La psychologue peut intervenir auprès des enseignants pour les conseiller quant à l'aide à apporter à ces élèves. La psychologue scolaire ne fait pas de thérapie ou du suivi.

Orthophonie (3 jours/semaine)

L'orthophoniste est une spécialiste du langage. Elle intervient à la demande de la direction auprès d'un élève qui présente des difficultés importantes de prononciation, de compréhension des consignes ou des concepts; des difficultés à structurer ses phrases; qui manifeste un manque de vocabulaire; qui souffre d'une dysphasie; qui manifeste des difficultés langagières ou des troubles d'audition.

Technique d'éducation spécialisée (5 jours/semaine)

Le technicien en éducation spécialisée (TES) intervient à la demande de la direction auprès des élèves ayant besoin d'un accompagnement particulier pour favoriser une meilleure adaptation en classe, au service de garde ou dans les activités éducatives. Il intervient aussi pour aider les élèves à mieux gérer leurs conflits et à faire les bons choix du comportement attendu. Les TES sont particulièrement engagés dans la lutte à la violence (verbale, physique, sexuelle) et à l'intimidation.

Il est important de mentionner que les services sont offerts en fonction des besoins de l'enfant et de la disponibilité des services.

Comme les professionnelles ne travaillent pas toutes 5 jours/semaine à notre école, il est parfois difficile de coordonner tout le monde pour une rencontre. Cette année, les parents dont les enfants reçoivent des services particuliers se verront invités à des heures précises pour faire la révision des plans d'intervention ou le suivi du dossier de leur enfant. Nous vous demandons d'être compréhensif envers les professionnelles qui sont présentes à l'école entre 9 h et 16 h. Merci à l'avance de votre collaboration.

Campagne de financement

Merci aux familles qui ont participé à notre toute première Campagne de financement qui se termine le 11 octobre. Merci de votre grande générosité!

Cette année, notre objectif est de ramasser des fonds pour l'aménagement de la cour des grands en collaboration avec nos voisins de l'école Ste-Catherine-Labouré.

Tout au long de l'année, vous entendrez parler de différentes activités pour financer ce projet. Nous espérons que vous participerez à celles-ci pour nous permettre d'atteindre notre objectif! Tous ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses!

Nourriture à l'école

Les gâteaux et les friandises pour célébrer l'anniversaire d'un élève ne sont pas permis à l'école. Ainsi, peu importe l'occasion, nous vous demandons de ne pas apporter de nourriture pour tout le groupe de votre enfant à moins d'un avis contraire autorisé par la direction.

Nous devons respecter la politique alimentaire du Centre de service scolaire et les règles du code de vie de l'école. De plus, il est difficile d'assurer la sécurité des enfants qui ont des allergies. Chaque année, le conseil d'établissement fait le choix de déroger à la politique alimentaire pour certaines occasions.

Nous vous informerons des moments déterminés par le conseil d'établissement.



La ponctualité à l'école!

La ponctualité est très importante à l'école du Petit-Collège. Les élèves peuvent se présenter aux portes 2 ou 3 des marcheurs (rue Trudeau) à partir de 8h50. Veillez noter qu'il n'y a pas de surveillance avant cette heure.

De plus, la cloche sonne à 9h. Donc, après cette heure, votre enfant est considéré comme étant en retard et vous devrez vous présenter avec lui au secrétariat. Merci de votre collaboration afin de respecter l'horaire de l'école et ainsi favoriser la réussite et le bien-être de chacun.



La sortie des élèves

Si vous prévoyez un changement dans la routine de votre enfant, vous devez avertir le secrétariat et écrire une note à l'enseignant de votre enfant 24h à l'avance.

De plus, durant l'heure du dîner entre 12h30 et 13h45, le secrétariat est FERMÉ. Si votre enfant doit quitter pour un rendez-vous médical ou autre, vous devez venir le chercher avant 12h30 ou à partir de 13h45. Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin d'assurer la sécurité des élèves et de simplifier l'organisation des activités scolaires.



Élèves marcheurs

À la fin des classes, les élèves marcheurs sortent par la porte 2 ou 3 de la rue Trudeau. Svp, nous vous demandons d'attendre votre enfant sur le trottoir. C'est le meilleur moyen pour nous d'assurer la sécurité de votre enfant.

Autobus scolaire

Svp, nous vous demandons de libérer tout l'espace sur le trottoir devant les autobus scolaires afin de faciliter la gestion des entrées et sorties des élèves. Nous vous rappelons qu'aucun parent ne devrait récupérer leur enfant durant l'embarquement des autobus. Si un changement dans la routine de votre enfant est nécessaire, veuillez informer le personnel de l'école

Veillez noter que votre enfant doit avoir sa carte d'autobus en tout temps avec lui. Sans la carte d'embarquement, votre enfant ne peut prendre l'autobus scolaire. De plus, le masque est obligatoire, en tout temps, pour l'ensemble des élèves du préscolaire à la sixième année.



Éducation internationale

L'école du Petit-Collège est fière de faire partie de la société des écoles du monde du Baccalauréat international du Québec et de la francophonie (SÉBIQ) et de l'organisation du Baccalauréat international (IB).

Le programme international a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

Tous nos élèves sont amenés à développer compétences scolaires et sociales à travers 6 modules de recherche au primaire et de 4 au préscolaire. Conçus par les enseignants dans le respect du programme de formation de l'école québécoise du ministère de l'Éducation, des liens sont faits entre les disciplines scolaires. Les activités d'apprentissage sont donc stimulantes et significatives, car elles touchent différentes thématiques en lien avec le monde qui les entoure.

Le profil de l'apprenant comprend 10 qualités à développer chez l'élève. **Chaque mois, une qualité vedette sera travaillée par tous les élèves de l'école. Un diplôme sera remis à deux élèves méritants par classe.**

La qualité pour le mois d'octobre est altruiste :



Autres informations à venir très bientôt

- ⇒ **Inscription aux activités parascolaires à venir très bientôt.**
- ⇒ **11 oct. : école fermée**
- ⇒ **25 oct. : journée pédagogique**

Afin de recevoir toutes les informations importantes de l'école, vous devez nous informer de tout changement de vos coordonnées personnelles (adresse postale, courriel, numéro de téléphone, etc.) en communiquant avec le secrétariat par téléphone au 514-748-4661, poste 1131 ou par courriel à l'adresse secretariat.131@csmb.qc.ca.



À la maison, je peux aider mon enfant à développer le profil lorsque...

- Je lui donne des responsabilités.
- Je donne l'exemple (bénévolat, aide à la famille, engagement social, civisme, ...).
- Je l'encourage à être serviable, à partager.

À l'école, mon enfant développe le profil lorsque...

- Il offre son aide aux autres (service).
- Il est attentif aux besoins et aux sentiments des autres (empathie, écoute).
- Il propose un geste réparateur lorsqu'il cause du tort à autrui.

